



CCCSO MISE À JOUR DES NÉGOCIATIONS 2014/2015

L'ÉCOLE – C'EST NOTRE AFFAIRE

10

Dates à retenir

Le 16 avril –
le SCFP dépose ses
mémoires auprès de la
CRTO

Le 30 avril –
l'équipe patronale et la
province déposent leurs
mémoires à la CRTO

Les 8, 10 et 23 juin –
dates d'audience à la CRTO

Le 23 novembre 2015 –
contestation fondée sur la
Charte (avec d'autres
syndicats) sur le projet de
loi 115

Le 10 avril 2015

Résultats du vote de grève : un mandat éclatant

Le 31 mars, nous procédions à notre dernier vote de grève. Comme vous le savez peut-être maintenant, les résultats du vote central sont d'un retentissant 93 pour cent en faveur de moyens de pression, si nécessaire. (Ce pourcentage reflète le nombre de membres ayant voté oui sur le total de voix exprimées à l'échelle de la province).

Nous remercions toutes les sections locales et les membres du personnel pour avoir organisé la procédure de votes si rapidement et si efficacement, en mars. Vous avez agi prestement, ce qui augure bien pour la grande mobilisation qui s'avérera nécessaire pour conclure une entente équitable. Beaucoup d'entre vous ont souligné le taux de participation au vote, sans précédent. Les photos affichées sur vos pages *Facebook* racontent une histoire étonnante de solidarité et d'engagement lorsqu'il s'agit de protéger nos emplois, les services que nous fournissons et nos conventions collectives.

À travers la province, 108 unités de négociation ont pris part au vote. Les membres d'une section locale supplémentaire voteront le 19 avril. Les sections locales avec qui les médias communiqueront ne devraient pas hésiter à divulguer le pourcentage qu'elles ont obtenu individuellement, si elles le souhaitent.

Audience de gestion de cas à la Commission des relations de travail de l'Ontario (CRTO)

Le 1^{er} avril avait lieu une audience de gestion de cas à la CRTO. Le processus législatif prévoyait un mécanisme de règlement des différends dans l'éventualité où les parties ne parviendraient pas à s'entendre sur ce qu'il faudrait négocier centralement par rapport à ce qui devrait l'être localement. Nous avons dû l'invoquer compte tenu la coopération minimale de l'employeur au moment de dresser la liste des enjeux devant être négociés centralement.

Lors de la réunion du 1^{er} avril, il était évident que le président de la CRTO saisisait bien la situation. Nous espérons parvenir à un accord et incorporer la plupart des questions en suspens aux articles existants desquels nous avons déjà convenu. Cependant, l'employeur s'est montré plutôt immuable. Par conséquent, l'audience de gestion de cas n'a donné aucun résultat. Une audience officielle aura lieu en juin.

Veuillez remarquer que même si des dates d'audience ont été fixées pour juin, rien n'empêche les parties de se réunir d'ici là, de s'entendre sur la

liste centrale et d'entamer les négociations (comme ce fut le cas avec la FEESO une fois ses dates d'audience établies. Les parties sont parvenues à un accord sur la liste centrale avant que l'affaire ne puisse être portée en audience). C'est ce qu'a suggéré le président de la CRTO. Nous ferons part de notre volonté de nous rencontrer. Nous espérons que le mandat de grève impressionnant que vous nous avez donné incitera l'employeur à se concentrer sur la nécessité d'entamer sérieusement la négociation.

Nous soumettrons nos derniers mémoires sur les audiences de règlements d'ici le 16 avril. L'équipe patronale et la province auront jusqu'au 30 avril pour y répondre. Puis, les audiences auront lieu en juin. Trois dates sont prévues à l'heure actuelle, soit les 8, 10 et 23 juin.

Autres tables de négociation

La FEESO a établi des échéanciers vers la fin avril en ce qui concerne sept conseils scolaires dans toute la province. Ces délais de grève sont liés à la négociation locale pour les enseignants. Les sections locales représentées par la FEESO qui seront en position de grève sont à l'emploi des conseils scolaires suivants : Durham, Halton, Ottawa-Carleton, Peel, Sudbury (Rainbow), Thunder Bay (Lakehead) et Waterloo. Le 8 avril, la table du personnel de soutien représenté par la FEESO entamait sa première ronde de négociations. La table des enseignants représentés par la FEESO a déposé une demande de conciliation et s'attend à être en position de grève locale au début mai. L'OECTA est à procéder à ses votes de grève.

La suite des choses

Il ne s'agit pas d'un temps mort pour nous. Maintenir nos membres mobilisés est plus important que jamais. Les votes de grève sont derrière nous et il est temps de veiller à ce que tous les comités de grève des sections locales sont robustes et actifs. Veuillez mettre à jour votre répertoire de numéros de téléphone et d'adresses courriel de votre effectif.

Au palier local, nous demandons à toutes les sections locales de lutter contre les fermetures d'école (ayez l'œil sur les avis sur les consultations publiques publiés dans vos journaux locaux et participez). Maintenez vos alliances avec les groupes communautaires. Faites ressortir les failles contenues à la formule de financement. Plaidez, aux côtés des parents, en faveur du maintien des soutiens aux enfants ayant des besoins spéciaux. Il faut engager et informer les membres. Il faut responsabiliser les conseillers scolaires alors qu'ils équilibrent leurs budgets. Ce sont en fin de compte certains des meilleurs outils dont nous disposons pour protéger nos emplois et les services que nous fournissons.

Certains d'entre vous s'interrogeaient sur les enjeux légaux et logistiques liés à la grève. Au cours des prochaines semaines, nous préparerons une Q et R à ce sujet. Dans l'intervalle, vous pouvez soumettre vos questions à osbcc@cupe.on.ca.

Veuillez aussi consulter :

- www.cccso.ca
- Facebook : <https://www.facebook.com/CUPEeducationworkers>
- Twitter : @osbcc

AA:gb
sepb491